

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **14 (1876)**

Heft 19

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183775>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tendresse maternelle dominant ses répugnances, elle avait été un jour sur le point d'accepter pour Julien l'offre d'un prêt qui lui était faite avec beaucoup de ménagement et moyennant lequel elle eût pu payer pendant un an encore la pension de Julien au lycée. Mais ce prêt ne pouvait être en réalité qu'un don: la personne qui le proposait étant liée d'obligation envers la famille. Mme Desmurgers s'en était ouverte à Julien, dont la fierté naturelle s'était révoltée à l'idée de recevoir une aumône.

— Non, mère, avait-il dit nous ne pouvons accepter...

— Songe donc, enfant, que ce secours te permettrait de continuer tes études interrompues...

— Pendant un an, répondait Julien, mais après? Il m'en faut trois encore avant de les finir. Et mes études terminées, en admettant que je puisse les faire toutes — ce qui me paraît tout à fait impossible — où cela me mènera-t-il? En aurai-je davantage une position? Non, mère, il faut songer au plus pressé. Je travaillerai.

— Mais à quoi, pauvre enfant?

— Tu rêvais pour moi une profession libérale, il faut y renoncer: j'apprendrai un état manuel. C'est là ce qui, étant donnée notre situation, nous tirera le plus vite d'affaire. La Fontaine l'a dit avec raison:

La main est le plus sûr et le plus prompt secours.

(A suivre.)

Il y a eu en tout temps et il y aura toujours des hommes fortement attachés aux biens de ce monde, mais il serait difficile d'en rencontrer un plus bel échantillon que l'exemple suivant. — Un bon gros riche de nos voisins, parvenu au terme de sa carrière, se décide enfin à appeler son notaire pour lui dicter ses dernières volontés. Le vieillard n'avait pas d'enfants, mais en revanche il possédait force créances, des prés, des champs, des vignes, voire même maison en ville et maison à la campagne. Après une longue distribution de tous ces biens à des neveux, des nièces, des cousins et des amis, le notaire s'aperçut qu'il n'avait pas été fait mention de la charmante maison de campagne que chacun enviait et admirait. Il en fit la remarque au vieillard, en lui demandant auquel de ses héritiers il la destinait... Le bonhomme qui déjà avait oublié qu'il se trouvait en face de la mort, lui répondit naïvement: *Oh! pour celle-là, je la garde!...*

Dans un examen de grammaire, on demandait à un élève: Dites-nous ce que vous savez sur les *verbes*. Celui-ci, après un moment d'hésitation et en se grattant l'oreille:

— M'sieu, les verbes... c'est tout le contraire des rois...

— Expliquez-vous!

— Certainement... puisqu'ils s'accordent toujours avec leurs sujets.

Le curé d'une riche paroisse avait commandé à un peintre qui avait plus de ressources dans l'esprit que dans la bourse, le passage de la Mer rouge. Ce sujet devait être peint à la fresque, sur un vaste panneau de la muraille de l'église.

Plusieurs à-comptes avaient déjà été demandés et accordés, et cependant le travail n'avancait pas. Enfin, à bout de patience, le curé reproche à l'artiste son peu de conscience en lui montrant le pan-

neau tout simplement barbouillé du haut en bas d'ocre rouge.

Celui-ci, sans se déconcerter le moins du monde, lui dit: Mon travail! mais il est terminé depuis longtemps!

— Comment, terminé?...

— Eh! oui, voici la Mer rouge que vous m'avez commandée.

Ahurissement de l'honnête curé qui trouve à peine la force d'ajouter:

— Et les Hébreux?

— Eh! bien, les Hébreux..., ils ont déjà passé.

— Et les soldats de Pharaon?

— Comment, les soldats de Pharaon! exclama le peintre, est-ce que vous ne savez pas qu'ils ont été engloutis!!!

On dit que le curé en tint le lit huit jours!

Les corps étrangers sous les paupières.— Les corps étrangers qui pénètrent sous les paupières, peuvent parfois provoquer des affections graves à l'œil. Lorsque pareil accident se produit, on commet généralement la faute de frotter l'œil avec le doigt par un mouvement de va-et-vient dans la direction de l'angle externe de l'œil. Les larmes s'écoulant par l'angle interne, c'est-à-dire, dans la direction du nez, on en détourne ainsi le corps étranger, qui, le plus souvent, est entraîné par elles. Si, du reste, le corps étranger est solide et anguleux, on court encore le risque de l'implanter soit dans la cornée, soit dans la membrane muqueuse de l'œil.

Il résulte de ce qui précède que lorsqu'un corps étranger s'est introduit sous la paupière, le mieux est de la soulever avec les doigts. En formant un pli de la peau, on éloigne facilement la paupière du globe et de l'œil, et il suffit, dans la plupart des cas, de la secouer un peu pour que les larmes qui coulent abondamment chassent le corps étranger.

Un gamin se promène avec son père sur les bords du lac. Son pied glisse, il tombe dans l'eau et disparaît. Le père perd la tête et appelle au secours. Un passant se jette tout vêtu dans les flots et ramène l'enfant à moitié mort.

— Mais, lui dit alors le père, qui a repris ses sens, rendez-moi donc un service: si vous profitez de ce que vous êtes mouillé pour aller reprendre la raquette du petit qui flotte là-bas...

Une dernière occasion nous est offerte, cette année, d'entendre Mlle Agar, qui nous donnera lundi sa représentation d'adieu, composée d'*Andromaque*, et du quatrième acte d'*Iphigénie*. Il n'est pas nécessaire de lui prédire de nouveaux succès; Mlle Agar sera dans ces deux pièces ce qu'elle est dans *Athalie* dans les *Horaces* et dans *Phèdre*, une grande tragédienne, un digne interprète de Racine.

L. MONNET.